



Activités d'intervention suite aux détections d'influenza aviaire faiblement pathogène H5 au Québec à l'automne 2024

Présentation à l'AGA de l'EQCMA
6 février 2025



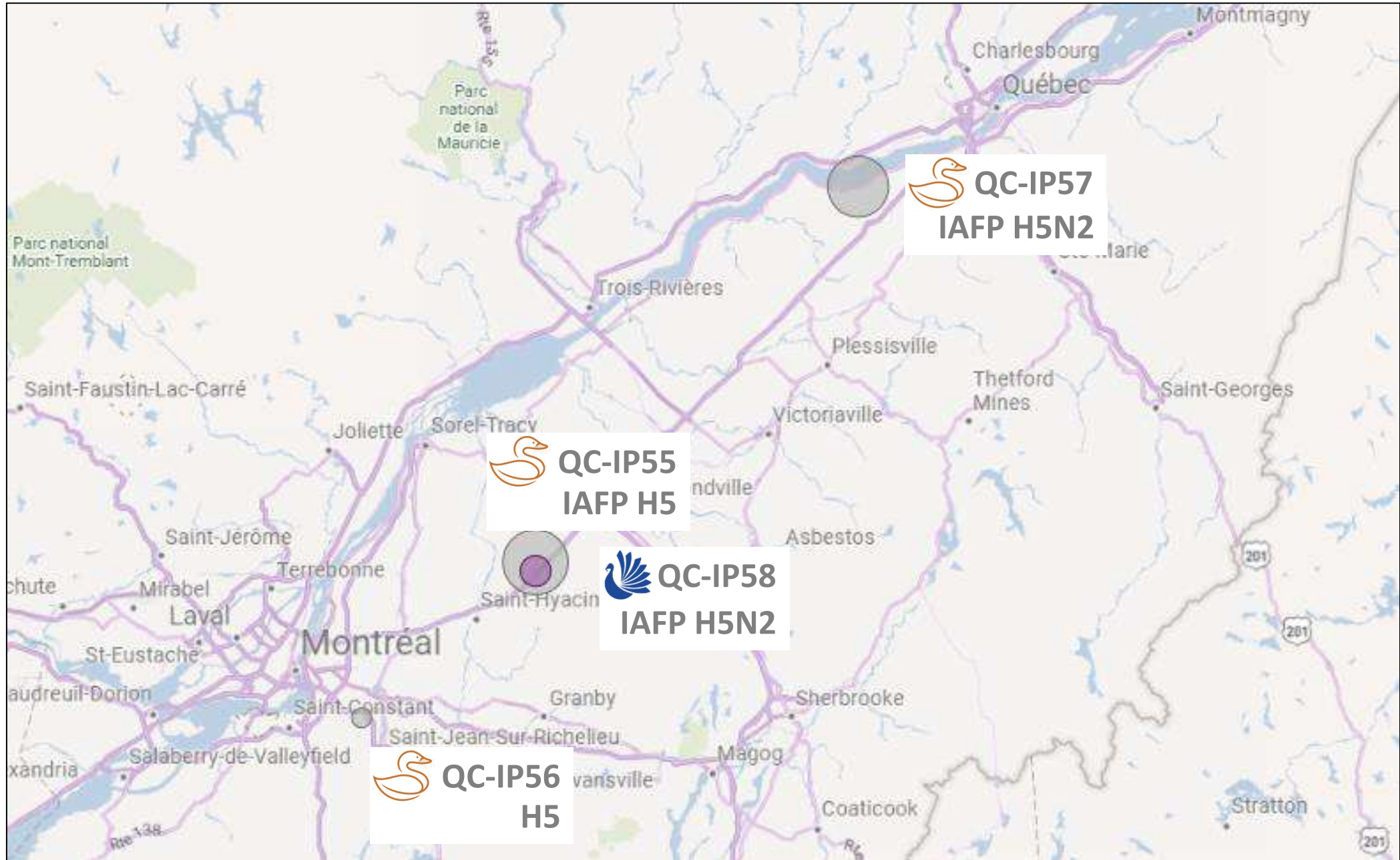
Plan de la présentation

- Aperçu de la situation au Québec à l'automne 2024
- Déroulement de l'intervention
 - Approche initiale
 - Changements apportés aux activités d'intervention suite à la détection d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) H5
- Où nous en sommes

Situation au Québec à l'automne 2024



Lieux infectés par l'IAFP H5 au QC – Automne 2024



Rappel IAFP vs IAHP



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE



Agence canadienne
d'inspection des aliments

		OMSA	Déclaration obligatoire au Canada
IAFP*	Autres que les sous- types H5 ou H7		
	Sous-types H5 ou H7		✓
IAHP		✓	✓

*Note. Dans le cas d'IAFP, une notification sera faite à l'OMSA dans certaines circonstances.

Déroulement de l'intervention - Approche initiale



Mesures d'interventions initiales

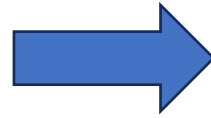
- Mise en place de restrictions de déplacement et dépeuplement sur les lieux infectés
- Établissement de zones de contrôle primaire IAHP, incluant les exigences de surveillance et les autorisations pour les déplacements

Pourquoi cette approche?

- Détection H5 dans un laboratoire du RCSZ*
- Historique des détections IA au Canada
- Élevages de canards

Détection H5 dans un laboratoire du RCSZ

1. Détection de l'influenza aviaire H5 par PCR
2. Laboratoire du RCSZ approuvé par le CNMAE*



Définition de cas selon le plan de réponse à l'événement IAHP 2022



Source: [expertoanimal.com](https://www.expertoanimal.com)

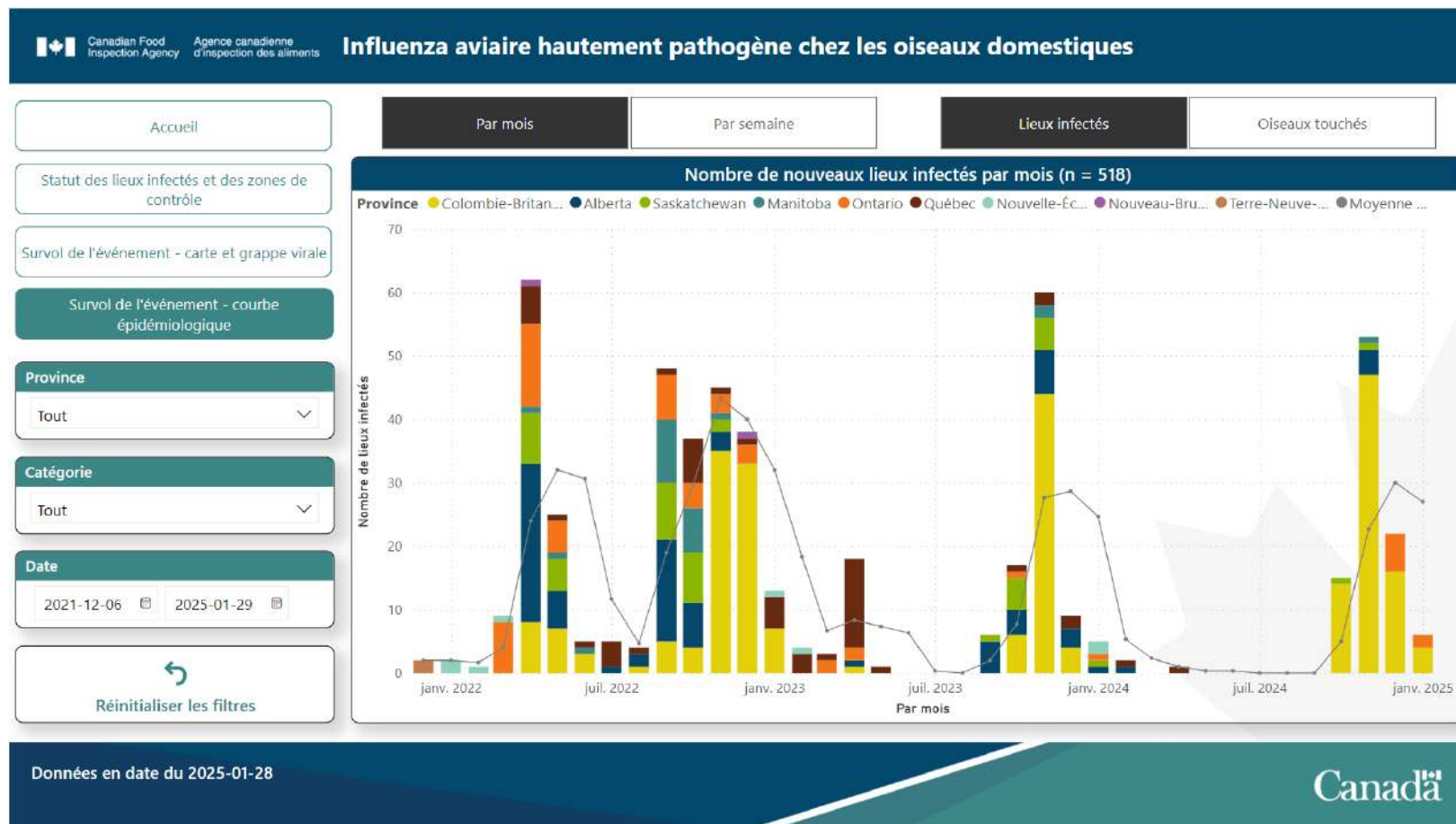


Source: www.futura-sciences.com/sante/definitions/genetique-pcr-91

*Centre national des maladies animales exotiques (Winnipeg)

Historique des détections IA au Canada

- IAHP H5 a été détecté chez des volailles domestiques au Canada depuis le début de cet événement
- aucune détection d'IAFP H5



Détection dans des élevages de canards

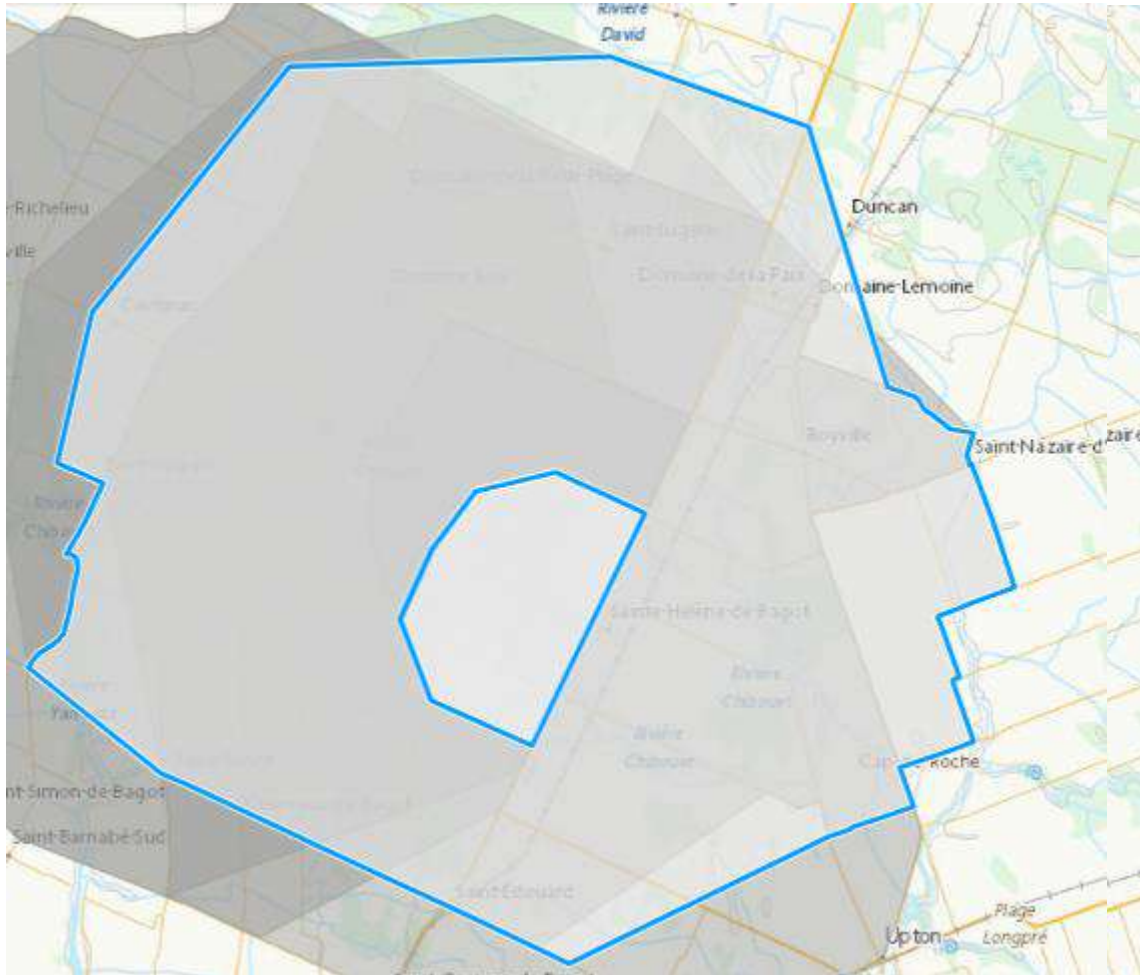


- Les canards sont connus pour être de grands diffuseurs du virus de l'IA.
- L'absence de signes cliniques peut correspondre au tableau clinique attendu (asymptomatique) de l'IAHP chez les canards, en particulier en cas de détection précoce.

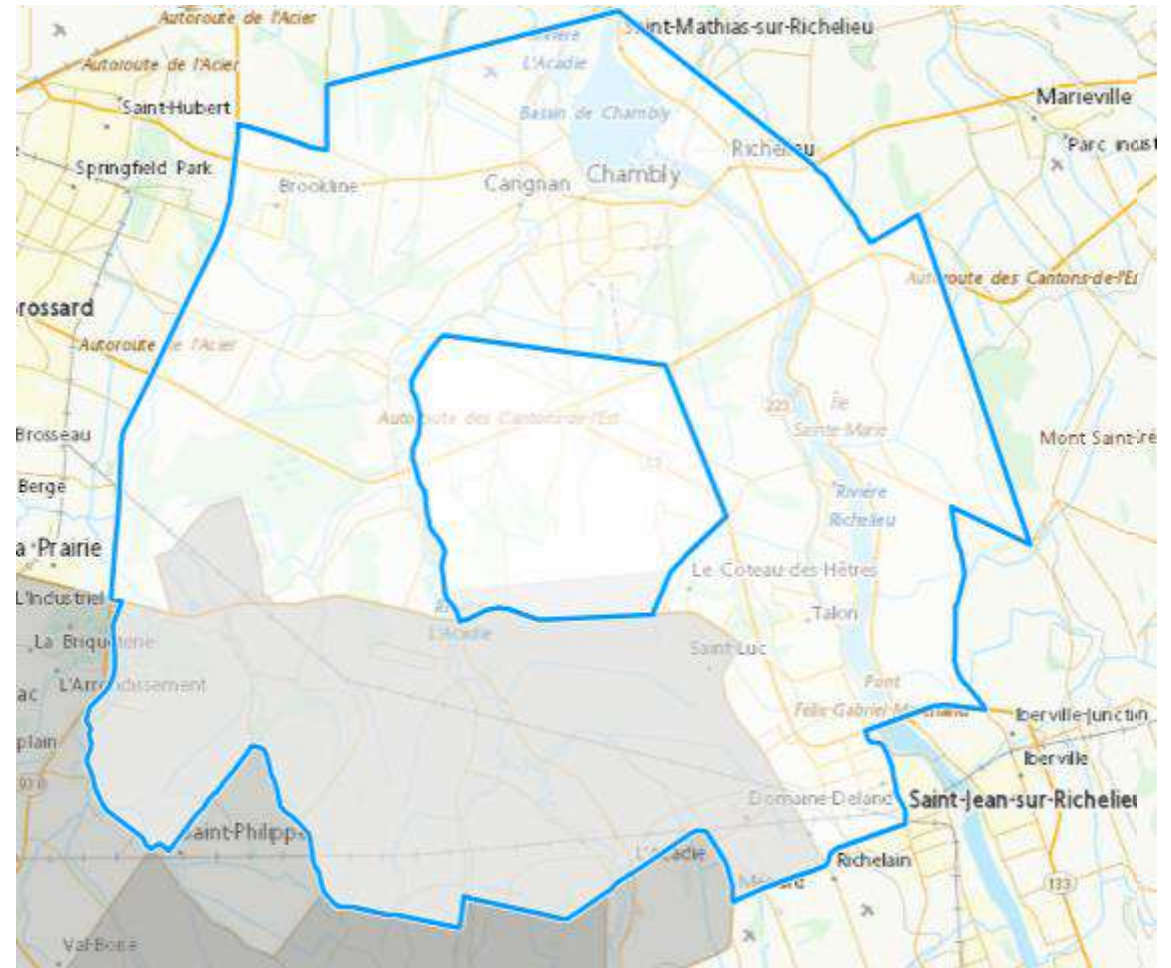
Déroulement de l'intervention - Changements apportés suite à la détection d'IAFP H5

Zones de contrôle primaire

ZCP-244

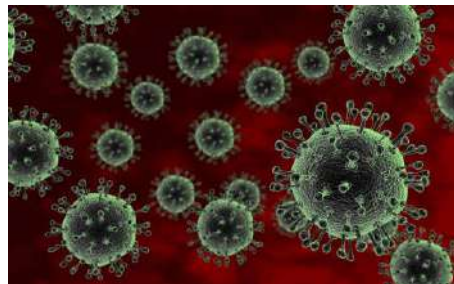


ZCP-246



Considérations pour la surveillance dans une ZCP IAFP H5

- Surveillance passive moins efficace, malgré un risque de transmission comparable
- Opportunité d'amplification, de propagation et de mutation du virus IAFP lors de détections manquées



Source: Texas A&M University



- Approche de surveillance active nécessaire
 - Surveillance des oiseaux morts dans les fermes commerciales
 - Tests préalables aux déplacements
 - Tests pour la révocation de la zone

Absence d'oiseaux morts n'est plus un indicateur fiable, même chez les poulets et dindons !

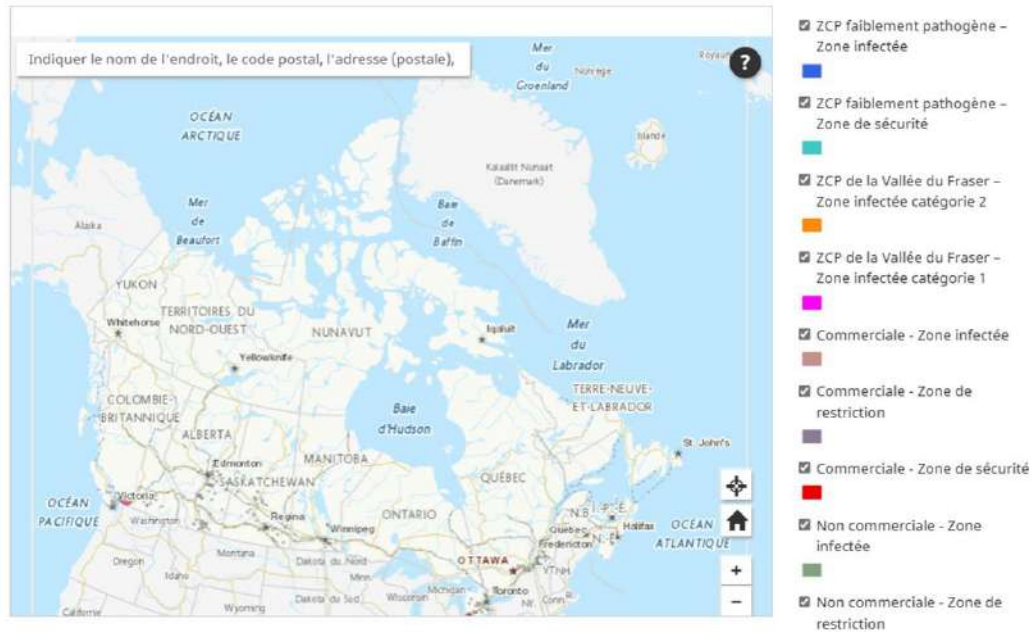
Changements des exigences de surveillance pour les poulets et dindons

	ZCP IAHP	ZCP IAFP
Surveillance active dans la zone infectée de 0-3 km (jusqu'à 14 jours suivant la fin de l'élimination)	Si aucun poulet/dindon mort: compte comme un événement d'échantillonnage	Si aucun poulet/dindon mort pour les tests préalables aux déplacements et pour la transition vers la ZS : échantillonnage de 60 oiseaux vivants par bâtiment
Surveillance pour révoquer la zone (28 jours de surveillance post-éclosion suivant la décontamination primaire)	Échantillonnage de 10 poulets/dindons morts par site sur une période de 28 jours	Échantillonnage de 10 poulets/dindons morts par bâtiment ; - si 10 morts ne sont pas compilés au cours de la période de 28 jours, échantillonnage 60 vivants par bâtiment dans les 48 heures précédant la révocation de la ZCP

Maintien des exigences de surveillance pour les canards – aucun changement

	ZCP IAHP	ZCP IAFP
Surveillance active dans la zone infectée de 0-3 km (jusqu'à 14 jours suivant la fin de l'élimination)	Si aucun canard mort pour les tests préalables aux déplacements et pour la transition vers la ZS : échantillonnage de 60 oiseaux vivants par bâtiment	Si aucun canard mort pour les tests préalables aux déplacements et pour la transition vers la ZS : échantillonnage de 60 oiseaux vivants par bâtiment
Surveillance pour révoquer la zone (28 jours de surveillance post-éclosion suivant la décontamination primaire)	Échantillonnage de 60 canards vivants par bâtiment dans les 48 heures précédant la révocation de la ZCP	Échantillonnage de 60 canards vivants par bâtiment dans les 48 heures précédant la révocation de la ZCP

Modifications au site web de l'ACIA



Détection de l'influenza aviaire au Canada

Permis et autorisations de contrôle des déplacements

Influenza aviaire – permis et conditions nécessaires au contrôle des déplacements

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a déclaré des [zones de contrôle primaire \(ZCP\)](#) afin de prévenir la propagation de l'influenza aviaire au Canada. À la suite de cette déclaration, les oiseaux, leurs produits et sous-produits, ainsi que les objets exposés aux oiseaux ne peuvent pas être déplacés vers, hors, au sein ou à travers les ZCP sans autorisation. Il y a 2 permis disponibles : un [permis général](#) et un [permis spécifique](#).

Le type de permis requis dépend du fait que vous soyez situé dans une ZCP commerciale, une ZCP non commerciale ou une ZCP faiblement pathogène. Vous pouvez vérifier si vous êtes situé dans une ZCP et le type de ZCP à l'aide de la [liste des lieux infectés](#).

L'usage personnel et la distribution domestique au détail de viande, de produits de viande, de viande entièrement cuite, d'œufs de table d'un poste de classement, de produits d'œufs et d'œufs transformés est exempté des exigences de permis. Les déplacements d'oiseaux de compagnie à l'intérieur du Canada, à condition qu'ils soient détenus dans un seul foyer et qu'ils n'aient aucun contact direct ou indirect avec des volailles, des installations avicoles et d'autres oiseaux captifs, sont également exemptés des exigences de permis.

Utilisez l'outil interactif ci-dessous pour obtenir des informations sur le permis requis ainsi que les conditions de transport des oiseaux et des sous-produits dans la ZCP.

Choisissez les exigences appropriées

- Pour la ZCP faiblement pathogène – Zone infectée, choisissez les exigences de la « Zone de contrôle primaire commerciale – Zone Infectée »
- Pour la ZCP faiblement pathogène – Zone de sécurité, choisissez les exigences de la « Zone de contrôle primaire commerciale – Zone de sécurité »
- Pour la zone infectée de la vallée du Fraser (VF), Colombie-Britannique, choisissez les exigences de la « Zone infectée VF catégorie 1 ou catégorie 2 »

Où nous en sommes

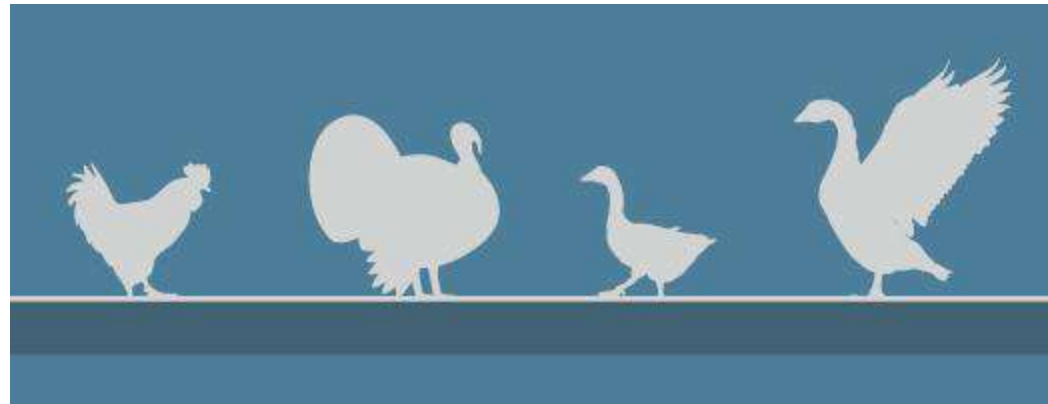


Situation actuelle



- À ce jour, les infections des oiseaux d'élevage par le virus de l'IAFP H5 semblent être limitées
- Une politique d'abattage sanitaire demeure justifiée dans ce contexte
- Importation:
 - Aucune importation de volaille d'une ferme activement infectée par IAFP
 - Aucune exigence de zonage et d'abattage sanitaire pour les cas d'IAFP
 - Aucune restriction à l'importation de produits de volaille en fonction du statut d'IAFP H5
- Consultation auprès de nos partenaires commerciaux à venir

Merci de votre attention !



[Situation actuelle de la grippe aviaire au Canada](#)
genevieve.comeau@inspection.gc.ca